

02023-12

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 033-213302722-20230406-21J0008-AU

S²LO

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MARSAS



PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° PC 033 272 23 J0002 déposé le 13/02/2023, complet le 21/03/2023 et affiché le 06/03/2023	
Par :	Madame TALLIER Stéphanie
Demeurant à :	9, route Napoléon 33620 MARSAS
Sur un terrain sis à :	9, route Napoléon 33620 MARSAS 272 ZI 554, 272 ZI 555
Nature des Travaux :	Démolition d'une véranda et extension de l'habitation existante
Surface de plancher créée :	37 m ²

ARRÊTÉ

**accordant un permis de construire
au nom de la commune**

Le Maire de la commune de Marsas,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 18 novembre 2005,

Vu la modification n°1 approuvée le 21 février 2007,

Vu la demande de permis de construire présentée le 13/02/2023 par Madame TALLIER Stéphanie pour la démolition d'une véranda et l'extension de l'habitation existante sur un terrain situé 9, route Napoléon à Marsas (33620) pour une surface de plancher créée de 37 m²;

Vu les pièces complémentaires reçues en Mairie en date du 21/03/2023.

ARRETE

Article 1: Le Permis de Construire est ACCORDE pour le projet décrit dans la demande susvisée.

A Marsas,
Le Maire,
Brigitte MISIAK
Signé électroniquement



Signé électroniquement par : Brigitte Misiak
Date de signature : 06/04/2023
Qualité : parapheur Maire Marsas